Ecole maternelle Jean Jaurès

1 rue Louise Adélaïde

94350 Villiers-sur-Marne

Tel : 01 49 41 30 93

@ : ce.0940731j@ac-creteil.fr

|  |
| --- |
| COMPTE-RENDU DU CONSEIL D’ECOLE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 |

(Début de la séance : 18h15)

**Présents :**

-Enseignants : Mme THABET, Mme PICHON, Mme OSSENT, Mme PAGES, Mme FREMEAUX, Mme GAONARCH, Mme MESTRE, Mme RUELLAN, Mme QUILICHINI

-Parents : Mme MARTINS MOTA (AAPE), M. LEMAIRE (FCPE)

-Municipalité : Mme CHETARD, M. DE LAPASTELLIERE

**1-Point sur la rentrée :**

La structure : PS1 : Mme QUILICHINI et SOHIER : 30 élèves

PS2 : Mme PICHON : 29 élèves

PS/MS3 : Mme OSSENT : 30 élèves (9PS/21MS)

PS/MS8 : Mme THABET : 30 élèves (10PS/20MS)

MS4 : Mme PAGES : 30 élèves

GS5 : Mme FREMEAUX et GAONARCH en alternance : 26 élèves

GS6 : Mme MESTRE : 27 élèves

GS7 : Mme RUELLAN : 26 élèves

Total école : 227 élèves

(24 élèves en GS préconisation du Ministre de l’Education Nationale)

Question de l’AAPE concernant les effectifs et le projet d’agrandissement de l’école prévu dans le programme de M. le Maire.

Réponse de Mme Chétard : La priorité est donnée à la petite enfance, un projet d’agrandissement de l’école est prévu d’ici 3 ans.

-L’équipe enseignante : Nous accueillons cette année Mme Thabet en PS/MS 8 et Mmes FREMEAUX et GAONARCH en GS 5.

-Les ATSEM : Nous accueillons cette année Dominique Pereira qui travaille en PS/MS3 et Nadia Hory qui travaille l’après-midi en GS 5 pour compléter le mi-temps de Valérie Brunet.

Rappel du rôle des atsems :

1) mission de nettoyage : entretien du matériel et propreté de la classe.

2) mission éducative : apportent une aide dans le travail pédagogique des enseignants (préparation et encadrement des activités). Travail complémentaire à celui de l’enseignant, les atsems travaillent en partenariat avec l’équipe enseignante et ont un rôle indispensable.

Madame Chétard rappelle aussi leur rôle sur le temps de pause méridienne qui permet aux élèves d’avoir une personne référente en continue sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

-Les AESH : Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap

2 sur l’école pour 2 élèves de GS, il en manque 2 : 1 en GS et 1 en PS malgré les notifications.

1 demande à venir pour un autre élève de PS.

Appel à candidatures.

L’ ATSEM de grande section a été détachée sur la classe de PS1 durant la première période afin d’aider un élève en situation de handicap sans AESH.

**2-Les élections :**

Les élections se sont déroulées vendredi 9 octobre uniquement par correspondance, décision votée lors du premier conseil d’école le 5 novembre 2019.

Légère hausse du taux de participation : 37.53% (34.09% en 2019).

6 sièges ont été attribués à l’AAPE et 2 à la FCPE.

**3- Le règlement intérieur :**

Modifiations :

• Les parents n'entrent plus dans l’école. Ils accompagnent leur enfant jusqu'au portail de la cour du bâtiment B soit à l’entrée de la salle des maîtres bâtiment A, et doivent rester à l’extérieur.

Les Atsems et les enseignants sont présents pour veiller à la bonne circulation des enfants et au bon déroulement de ces moments de transition.  
• Le sac à dos ne transite plus. Il ne contient que la tenue de rechange et reste au portemanteau. Il est rendu seulement en cas de changement de tenue.    
• La tétine ne transite plus. Si un enfant a besoin d’une tétine pour s'endormir, elle doit être marquée à son nom (sur un sparadrap par exemple) et dans une boîte qui reste à l’école.  
• Doudou : les enfants arrivent avec leur doudou dans les bras et le déposent à leur arrivée dans l'endroit prévu à cet effet. L'idéal est un double qui reste à l'école et est restitué aux vacances scolaires.  
• Cantine et goûter, EN CAS DE CHANGEMENT, indiquer sur un papier libre la ou les dates concernées, le prénom le nom et la classe de votre enfant. (Par exemple : Antoine DUPONT, cl 1, jeudi 5 nov Cantine + Goûter, vendredi 6 nov : cantine. Merci)  
• Pour éviter tout attroupement les horaires d'arrivée et les lieux d'entrée et sortie sont modifiés, et nous vous demandons de les respecter strictement.  
Classes 2, 3, 4, 6 : Accueil de 8h20 à 8h30  
Classes 1, 5, 7, 8 : Accueil de 8h30 à 8h40  
Les élèves du bâtiment A ( classes 4,5,6,7) rentreront par la salle des maîtres.  
Les classes 4 et 6 sortiront par la salle des maîtres entre 16h20 et 16h30.  
Les classes 5 et 7 par le portail de la cour A entre 16h30 et 16h40.  
Les élèves du bâtiment B seront accueillis par leur maîtresse et l’atsem au portail de la cour B  
 classes 1 et 8 côté chalet, classes 2 et 3 côté jardinières.  
• A 11h45, 16h20 et 16h30 la sortie des élèves se fera au même endroit qu’au moment de l'accueil du matin sauf pour les classes 5 et 7 (portail cour A)

**Ajout :**

Protocole sanitaire du 29/10/2020 :

-Distanciation physique entre les élèves de 2 groupes différents (1 groupe est constitué de 2 classes),

-Brassage et regroupements limités,

-Les parents s’engagent à prendre la température de leur enfant en cas de symptômes (sensation de fièvre, fatigue, toux, « symptômes soudains »), à le garder si température au-delà de 38°C et si une personne est porteuse du virus au sein du foyer.

-Port du masque obligatoire et désinfection des mains pour les adultes, les enfants se lavent les mains en arrivant à l’école, avant et après la motricité, après le passage aux toilettes, avant et après les repas.

Si un élève présente les symptômes : il sera isolé avec un masque soit dans le bureau soit dans la BCD (avec l’ATSEM de la classe) en attendant l’arrivée d’un de ses parents. Il est important que les parents transmettent les changements de numéros de téléphone tout au long de l’année.

Les classes, BCD et salle de motricité sont nettoyées et désinfectées une fois par jour.

**4-La sécurité :**

Durant l’année, 2 exercices PPMS et 3 exercices incendie seront réalisés.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 21 septembre, les élèves et enseignantes étaient prévenus.

Temps d’évacuation : 3 min… un autre exercice aura lieu au second trimestre sans que les élèves ne soient prévenus et un dernier en fin d’année, ni les élèves ni l’équipe enseignante ne sera prévenue. Un exercice sera effectué pendant le dortoir.

PPMS : un exercice départemental de mise en sûreté des élèves sur le thème « intrusion attentat » sera organisé avant les congés de Noël.

Un autre exercice sera réalisé au cours du second trimestre sur le thème « risques majeurs » (tempête, fuite de gaz…).

**5-Les travaux :**

Tous les robinets à poussoir ont été remplacés par des robinets automatiques.

La classe 2 a été repeinte, des panneaux leds ont été posés dans les classes 1, 2 et 3, le sol de la salle de motricité a été changé et des panneaux en bois ont été posés sur les plaques en verre des portes des classes du bâtiment A ainsi que sur la porte de la salle de motricité.

Les grilles autour du chalet dans la cour du bâtiment A ont été changées.

Panneau d’affichage ajouté dans la salle des maîtresses.

Le meuble sur-mesure demandé pour la salle de motricité a été installé pendant les vacances d’automne.

Le revêtement perméo a été posé dans la cour du bâtiment B.

**6- La coopérative :**

Les comptes de l’exercice 2019/2020 ont été signés par une enseignante et M. Chevé (parent AAPE).

Le compte rendu financier a été transmis à l’OCCE fin septembre

solde créditeur en septembre: 5064,79€

1ere participation volontaire des familles : 3733€

-Dépenses déjà effectuées:

cotisations à l'OCCE: 514,55€

-Dépenses prévues :

Fonctionnement des classes: 320€x8= 2560€

cinéma: 720€

spectacles: entre 1000 et 1500€ (360€ pour les classes 1,2,3 et 8 en recherche de spectacle pour les classes 4,5,6,7)

abonnement hibouthèque: 30€ environ

achats de roulants: environ 1000€

-Recettes prévues:

vente de photos (printemps)

vente de torchons (décembre)

**7- Le projet d’école :**

Nous avons fait le bilan du projet d’école 2017/2020.

Un report d’un an a été accordé par Madame l’Inspectrice d’Académie pour la rédaction du nouveau projet d’école. Nous travaillerons donc cette année à l’élaboration de ce nouveau projet.

Nous poursuivons néanmoins certaines actions : l’inventaire de la BCD, le tri des déchets en classe, la récupération des piles et des bouchons (le récupérateur se situe sous le porche à l’entrée de l’école et n’est pas une poubelle pour les déchets ménagers : aluminium, sandwichs ou autres déchets retrouvés parmi les bouchons.)

**8- Informations diverses :**

L’APC : Aide Pédagogique Complémentaire : cette année, ne sont pris que les élèves de MS et GS en difficultés en numération et langage, tous les mardis de 16h30 à 17h45/16h45 à 18h

En octobre, les classes 2 et 3 se sont rendues au Parc des Marmousets.

Sorties prévues : cinéma et/ou spectacle pour chaque classe et demande d’une intervention en danse pour les classes 4 (Marion Pagès) et 6 (Nathalie Mestre).

Grâce à la programmation prévue par la municipalité les élèves bénéficieront de sorties à proximité de l’école.

Blog d’école créé afin de faciliter la communication à distance, c’est aux parents de se connecter :

http://jeanjauresvilliers.toutemonecole.fr

Photo : cette année le photographe viendra le 8 mars.

En juin les classes de grande section bénéficieront de 4 séances de piscine.

Mme Martins signale qu’un parent constate que les poubelles de l’immeuble ne sont pas rentrées au moment de l’ouverture de l’école et s’inquiète quant à la sécurité des enfants.

Mme Chétard répond que la mairie appellera le gardien pour lui demander de ranger les poubelles au moment de l’ouverture de l’école.

(Fin de la séance : 19h)